

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

### **Séance du 10 juin 2021 à 19 heures 00**

### **Maison des Associations - MUSSIG**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 18 mai 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 50**

**Sont présents : 35 membres (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)**

**a) 32 membres titulaires (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)**

Luc ADONETH - Charles ANDREA - Patrick BARBIER (*pouvoir d'Olivier SOHLER*) - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Patrick DELSART - Denis DIGEL (*pouvoir de Virginie MUHR*) - Yves DUSSOURD - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Thomas GOETTELMMANN - Noëllie HESTIN - Sylvie HIRTZ - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Alex JEHL - Pascal JEHL - Denise KEMPF - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christian MEMHELD - Denis PETIT - Lionel PFANN (*pouvoir d'Alain MEYER*) - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER - Claude RISCH - Nathalie ROUSSEL - Claude SCHALLER - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT (*pouvoir de Jean-Pierre PIELA*) - Jean-Michel VOEGELI - Yvette WALSPURGER - Michel WIRA - Philippe WOTLING

**b) 3 délégués suppléants avec droit de vote**

Alexandre KRAUTH - Anne-Marie NEEFF - Anne-Lise ULRICH

**Sont absents excusés (13) : (5 ont donné pouvoir à 5 membres présents)**

Patrick BUHL - Philippe DESAINTEQUENTIN - Nadège HORNBECK - Alain MEYER (*pouvoir donné à Lionel PFANN*) - Virginie MUHR (*pouvoir donné à Denis DIEGEL*) - Catherine GREIGERT - Régine ORSATI - Jean-Pierre PIELA (*pouvoir donné à Bernard SCHMITT*) - Christian SCHLEIFER - Olivier SOHLER (*pouvoir donné à Patrick BARBIER*) - Sébastien SCHWOERER - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

**Sont absents (5) :**

Claude ABEL - Emmanuel ESCHRICH - Sébastien FOISSIER - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER -

**Assistent également à la séance :**

Des élus non-membres titulaires ou suppléants du comité syndical du PETR : Jean-Pierre ISSENHUTH (Communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN), Noël SCHWEIN et Sébastien BURGER (Communauté de communes du RIED DE MARCKOLSHEIM)

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ, Raphaël KOULMANN et Jean-Philippe STREBLER.

**Séance du jeudi 10 juin 2021 à 19 heures - Maison des Associations - MUSSIG**

**M. Patrick BARBIER**, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion. Il s'assure de la présence de chacun des 34 délégués présents avec lui, soit, au total 32 titulaires et 3 suppléants présents, avec 5 pouvoirs donnés par des membres titulaires absents à des membres présents.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte six points qui ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Installation des délégués syndicaux désignés par la communauté de communes du Val d'Argent
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Élection d'une vice-présidente et d'une membre du bureau du PETR
4. Renouvellement du conseil de développement territorial
5. Projet de pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)
6. Adoption du schéma directeur vélo d'Alsace centrale (SDVAC)

Le Président  
du PETR  
Patrick BARBIER

Le Secrétaire  
de séance  
DENIS PETIT

Séance du jeudi 10 juin 2021 à 19 heures - Maison des Associations - MUSSIG

**Délibération n° 2021-III-03 : ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE**  
**ET D'UNE MEMBRE DU BUREAU DU PETR**

Par délibération n° 2020-II-04 du 16 septembre 2020, le comité syndical avait fixé à neuf le nombre de vice-présidents et à six le nombre des autres membres du bureau du PETR. Les délégués désignés par le conseil communautaire du VAL D'ARGENT qui étaient par ailleurs élus municipaux de SAINTE-MARIE-AUX-MINES ayant perdu leur qualité de membre du comité syndical du PETR -et, le cas échéant, de vice-présidente et de membre du bureau du PETR- en raison de l'annulation des élections municipales de cette commune, il convient, après l'installation des nouveaux délégués syndicaux désignés par le conseil communautaire du VAL D'ARGENT, d'élire un(e) nouveau(lle) 6<sup>e</sup> vice-président(e) et un(e) nouveau(lle) membre du bureau afin que sa composition corresponde à nouveau à celle qu'avait fixée le comité syndical.

**ÉLECTION DE LA 6<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**

- nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- nombre de votants ..... 40
- nombre de suffrages exprimés ..... 40
- majorité absolue ..... 21
- nombre de suffrages obtenus :
  - M<sup>me</sup> Noëllie HESTIN ..... 40

**ÉLECTION DE LA 12<sup>ÈME</sup> MEMBRE DU BUREAU**

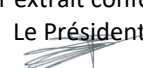
- nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- nombre de votants ..... 40
- nombre de suffrages exprimés ..... 40
- majorité absolue ..... 21
- nombre de suffrages obtenus :
  - M<sup>me</sup> Nathalie ROUSSEL ..... 40

**Sont proclamées élues :**

- M<sup>me</sup> Noëllie HESTIN, 6<sup>ème</sup> vice-présidente
- M<sup>me</sup> Nathalie ROUSSEL, 12<sup>ème</sup> membre du bureau

**Elles sont immédiatement installées dans ces fonctions.**

Affiché au siège du syndicat mixte le **17 juin 2021**  
 Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **17 juin 2021**  
 Pour ampliation,

pour extrait conforme,  
 Le Président  
  
 Patrick BARBIER